

INSCRIPTIONS JOUEURS JUVÉNILES U4 À U18 (2001 à 2015)

NON-RÉSIDENTS



PÉRIODE D'INSCRIPTIONS : DU 4 FÉVRIER AU 22 FÉVRIER 2019 12H (MIDI)

Après cette date, des frais de retard de 25\$ seront applicables.

- L'inscription en ligne n'est pas possible pour les non-résidents
- La politique familiale ne s'applique pas
- Si le joueur a évolué avec notre Club l'an dernier, vous pouvez procéder à l'inscription par courriel, par la poste ou sur place au bureau du Service des loisirs
- Si le joueur **n'a jamais joué avec le Club**, veuillez communiquer directement avec nous à l'adresse suivante : info@ambassadeurssi.com
- Frais de non-résidents applicables de 90\$ lors de l'inscription
- * Frais supplémentaire pour les non-résidents (**catégorie U13 à U15 AA seulement**) selon le protocole d'entente pour l'application d'une tarification des joueurs non-résidents de soccer sur le territoire de la région des Laurentides, payable directement à la ville lorsque les sélections seront complétées. (entre 250 \$ et 1100 \$).

1. INSCRIPTION PAR COURRIEL

- Remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site de la Ville : www.vsj.ca/fr/formulaires-inscription.aspx
- Transmettre le formulaire dûment rempli par courriel à : loisirs@vsj.ca en indiquant dans l'objet : Inscription soccer saison été 2019
- Paiement par **carte de crédit seulement**

2. INSCRIPTION PAR LA POSTE

- Remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site de la Ville : www.vsj.ca/fr/formulaires-inscription.aspx
- Paiement par **chèque ou mandat-poste** à l'ordre de Ville de Saint-Jérôme, daté du jour de l'envoi
- Transmettre votre formulaire d'inscription et le paiement à l'adresse suivante :

INSCRIPTIONS SOCCER SAISON ÉTÉ 2019

161 Rue de la Gare,
Saint-Jérôme, QC J7Z 2C2

3. INSCRIPTION SUR PLACE AU BUREAU DU SERVICE DES LOISIRS

- Remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site de la Ville : www.vsj.ca/fr/formulaires-inscription.aspx
- Présentez-vous dans les heures d'ouverture au 161 rue de la Gare, St-Jérôme
- Paiement par **chèque, mandat-poste, carte de crédit, carte de crédit et argent comptant.**

SERVICE DES LOISIRS DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

161 rue de la Gare, Saint-Jérôme

Horaire

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Informations

Courriel : loisirs@vsj.ca

Téléphone : 450 436-1512 poste 3122

TARIFS 2019

Catégorie	Année de naissance	1er enfant	2e enfant	3e enfant
U4-U6	2013 à 2015	165 \$	129 \$	75 \$
U7-U8	2011-2012	200 \$	164 \$	110 \$
U9-U10	2009-2010	220 \$	184 \$	130 \$
U11-U12	2007-2008	220 \$	184 \$	130 \$
U13-U18	2001-2006	220 \$	184 \$	130 \$
FRAIS DE RETARD À partir du 22 février à 12h01	TOUS	25\$	25\$	25\$

COTISATION AA & AAA		
Cotisation AA joueur sélectionné seulement	U12 à U15	110 \$ payable au Club lorsque les sélections seront complétées + Non-résidents - Joueurs Laurentides : 160 \$ * Non-résidents - Joueurs Hors région : 650 \$ * payable à la Ville lorsque les sélections seront complétées
Cotisation AA joueur sélectionné seulement	U16 à U18	110 \$ payable au Club lorsque les sélections seront complétées
Cotisation AAA joueur sélectionné seulement	U15 à U18	635 \$ payable au Club lorsque les sélections seront complétées

Vous pourrez procéder au paiement en ligne à partir du 11 mars 2019. (Carte de crédit Visa/Mastecard)
Paiement [ICI](#)

REMBOURSEMENT | Voir politique sur le site internet : <http://www.ambassadeurssj.com/documents-administratifs/>

***** IMPORTANT*****

PHOTO (CARTE D'AFFILIATION) | Tous les joueurs U9 et plus doivent obligatoirement avoir une photo valide pour leur carte d'affiliation. Le Club communiquera avec les nouveaux joueurs U9 et plus ainsi que certains joueurs (dont la photo est expirée) afin de les convoquer à une séance photo avant le 1^{er} avril 2019.

BORDEREAU D'AFFILIATION | Tous les joueurs qui auront payé l'inscription autre que par carte de crédit (débit, comptant ou chèque) devront obligatoirement signer le bordereau d'affiliation de la Fédération de Soccer du Québec.

Le club n'est pas responsable des délais causés par l'absence des joueurs/parents lors de la convocation de ceux-ci pour la prise de photo et de la signature du bordereau.